

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
5 juin 2026
(articles L.2121-25 du CGCT)

Désignation du secrétaire de séance à l'unanimité
Approbation du procès-verbal du 29 avril 2026 à l'unanimité

| Numéro de la délibération | Objet de la délibération | Vote du conseil municipal |
|---------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| 039-2026 | Election des délégués titulaires au collège électoral pour l'élection des sénateurs | Election à la majorité absolue |
| 040-2026 | Election des délégués suppléants au collège électoral pour l'élection des sénateurs | Election à la majorité absolue |
| 041-2026 | Validation du devis pour la réfection de la toiture de la Maison des Services et des Associations | Approuvé à l'unanimité |
| 042-2026 | Participation financière à l'initiation à la langue bretonne de l'école publique | Approuvé à l'unanimité |
| 043-2026 | Nomination d'un représentant permanent auprès de la structure SCIC Koad COB | Approuvé à l'unanimité |
| 044-2026 | Désignation des élus référents à la tempête | Approuvé à l'unanimité |
| 045-2026 | Fixation du tarif des redevances d'occupation du domaine public (RODP) routier dues par l'opérateur ORANGE pour l'année 2026 | Approuvé à l'unanimité |
| 046-2026 | Fixation du tarif des redevances d'occupation du domaine public (RODP) routier dues par l'opérateur MEGALIS pour l'année 2026 | Approuvé à l'unanimité |

Délégations (consenties par le conseil municipal au Maire en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriale, lors du mandat précédent)

Monsieur Le Maire a effectué les dépenses ci-dessous depuis le conseil municipal du 29 avril 2026 :

- ▶ SARL ART-CAMP – travaux église Saint-Pierre : 3.351,60 €,
- ▶ SARL GUERN – couverture bibliothèque : 4.110,00 €,
- ▶ Association TIEZ BREIZ – formation bibliothèque : 2.256,00 €,
- ▶ SAS BRETAGNE ISOLATION – isolation bibliothèque : 20.479,20 €,
- ▶ SAS NOREMAT – courroie épareuse : 221,62 €,
- ▶ SAS KERTRUCKS PNEUS – pneus remorque et tracteur : 1.313,48 €,
- ▶ SAS ETABLISSEMENTS TRIBALLIER LAMANDA – travaux électricité local technique : 3.011, 83 €.

Le conseil municipal prend acte de ces décisions.